ART. 2 N° 1155

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 1155

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 53 par la phrase suivante :

« Il faudra renforcer la résilience de l'ensemble des acteurs nationaux au-delà de nos armées, notamment par une politique publique qui soutient le développement d'une véritable « culture cyber » déclinée pour sensibiliser la population, l'administration, et les acteurs économiques, tout en leur permettant de participer à la « cyber hygiène » nationale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose la création d'une "culture cyber" pour sensibiliser la société aux enjeux de la cyberdéfense.

Les vulnérabilités nationales et internationales face au cyber sont mal évaluées. En effet, les nouveaux modes de conflictualité, et particulièrement ceux liés à l'émergence du cyber, souffrent d'un sous-investissement chronique et d'un manque de planification de moyen et long terme. Nous constatons que la France a en réalité une faible capacité de résilience face à des attaques toujours plus sophistiquées et complexes.

ART. 2 N° 1155

Le cyber étant par nature un espace mouvant, protéiforme et en recomposition permanente, il suppose une adaptation constante de la part de l'ensemble des acteurs afin d'assurer la résilience globale de la société, de renforcer ses capacités d'anticipation de la menace, de défense et de riposte, et de promotion d'un certain nombre de principes au niveau international.